

Réf: Dossier N° : 47182

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PRESTIGE CONSTRUCTION ET SERVICE »

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO PLATEAU DOKUI NON LOIN
PHARCIE AZUR**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRESTIGE CONSTRUCTION ET SERVICE » .

Objet: Etude et construction, Génie civil.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO PLATEAU DOKUI NON LOIN
PHARCIE AZUR

GERANT: Monsieur YEO LAILOUROU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07596 du 16/03/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7111 du 16/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

